

## Un budget 2010 maîtrisé dans un contexte général incertain

Le budget de la Ville pour l'exercice 2010, adopté par le Conseil municipal le 15 décembre dernier, s'inscrit naturellement dans un cadre national et local qui se caractérise par de fortes contraintes économiques, sociales et financières.

L'année 2009 aura été marquée par une crise sans précédent dans les soixante dernières années, et aura des conséquences sur la gestion des collectivités territoriales, liées notamment aux ressources qui s'essoufflent en face de besoins grandissants, et aux effets d'une décentralisation mal compensée.

Ainsi, l'année 2010 s'ouvre dans un contexte tendu pour les communes et, singulièrement, pour celles qui ne disposent pas d'une forte richesse fiscale.

Toutefois, les orientations retenues en matière d'investissement répondent aux priorités définies en matière :

- d'aménagement du paysage urbain et du développement du territoire,
- de politique en faveur de l'enfance et de l'éducation,
- d'équipements à vocation culturelle et sportive,
- de poursuite de la modernisation du service public et de la politique de proximité.

Ainsi, la Ville préserve ses grands équilibres tout en respectant les engagements liés à l'action municipale ; sur le plan budgétaire, il convenait en effet de traduire une équation financière volontariste, liée à une maîtrise rigoureuse des dépenses de fonctionnement à compenser par des économies de gestion.

Le budget 2010 devra donc permettre de conduire avec maîtrise et dynamisme la mise en œuvre de ces orientations, en restant vigilant par rapport à un contexte général quelque peu incertain.



© Archives Ville

*La Cité de la Musique et de la Danse, un équipement à vocation culturelle et associative.*

*Les travaux de requalification de l'avenue Corneille démarreront en 2010, après une période de concertation avec la population.*



© Archives Ville

## La dynamique des entreprises briochines

A l'initiative de responsables d'entreprises implantées sur le territoire de Saint-Brieuc, il a été constitué une association regroupant de nombreux acteurs de l'économie locale autour d'objectifs susceptibles d'accroître le rayonnement de la cité.

Faire connaître notre ville en relayant à l'extérieur, en direction du monde de l'entreprise, ses atouts, ses ambitions et ses perspectives de développement, tel est l'un des buts poursuivis par les membres de cette association « Saint-Brieuc Entre-

prises ».

Il s'agit aussi d'un lieu de réflexion, d'échanges et de propositions, capable d'accompagner les élus dans le choix d'orientations liées au développement, à l'emploi, à la formation professionnelle et à l'aménagement du territoire.

Tout ce qui concourt à l'expression de la vitalité de notre ville doit en effet être encouragé, dans le cadre d'une stratégie concertée et coordonnée ; « Saint-Brieuc Entreprises » s'inscrit dans cette

démarche, et entend poursuivre ses objectifs :

- valoriser l'image des entreprises de Saint-Brieuc,
- fédérer les entreprises autour d'un projet commun,
- impulser une nouvelle dynamique aux entreprises et à leur territoire.

Les élus municipaux doivent se féliciter de cette initiative au service de l'ambition partagée pour une ville dynamique et rassemblée.

Yann Drevès, Président du groupe de la majorité municipale

### Reconstruire l'espoir pour sortir de la crise

Face à l'ampleur de la crise, le patronat et le gouvernement n'apportent pas les réponses économiques et sociales à la hauteur des attentes des salariés, notamment en ce qui concerne l'emploi, la formation tout au long de la vie, la lutte contre le chômage et la précarité.

- Des avantages accordés aux entreprises sans aucune contrepartie, coûteux sur le plan fiscal alors que les déficits publics se creusent.

- Une liste de plus en plus longue de plans sociaux. Qu'ils soient fermetures d'usines, délocalisations, externalisations, départs dits volontaires ou autres, ils sont tous synonymes de destruction d'emploi et de montée du chômage.

- Le triste constat est que plus personne n'est à l'abri et que tous les secteurs d'activité sont touchés quel que soit le bassin d'emploi. Au final, ce sont toujours les salariés qui constituent la principale variable d'ajustement au profit des actionnaires, qui veulent conserver leurs privilèges.

#### Le travail est un droit

Le chômage bat tous les records mais, pour Nicolas Sarkozy, encore récemment, le redressement de la France serait bien engagé et, pour l'année 2010, dans les semaines et les mois à

venir, nous devrions voir reculer le chômage! Ne devrait-on pas parler plutôt de consolidation du chômage, des jeunes et des seniors particulièrement ?

Lorsque le chômage et la disqualification sont les seules perspectives offertes à des centaines de milliers de jeunes, lorsque les grands problèmes d'avenir sont traités de façon autoritaire sous un angle purement financier comme cela a été le cas pour la délocalisation de Chaffoteaux et Maury, lorsque l'on nous répète sans cesse que la réduction du temps de travail est en partie responsable des difficultés, alors, même la démocratie est en danger.

Le droit au travail constitue un des droits de l'homme dont le caractère fondamental est le plus indiscutable et il est du devoir du gouvernement de prendre les mesures nécessaires pour assurer le plein emploi.

Pendant sa campagne, le président Sarkozy nous avait fait la promesse du plein emploi pour 2012 mais ses pistes vont toujours vers plus de flexibilité, plus de sous-emploi, plus de précarité.

#### Développer une culture de résistance

Lutter contre l'exclusion et la pauvreté, c'est d'abord recons-

tituer la société du travail mise à mal pour plus de trente années de chômage de masse. Nous devons développer une culture de résistance à l'exclusion, élargir nos modes d'action par de nouvelles coopérations à la fois entre les personnes touchées, les élus, les administrations, les partenaires sociaux, les associations, réaliser cette démocratie participative dont nous avons le plus grand besoin.

#### Penser collectif

Arrêtons avec les fausses solutions des diverses formes de sous-emplois déréglés. Le plein emploi, cela a un prix et, pour qu'il soit de qualité, cela exige des ressources collectives afin de soutenir les initiatives, pour développer la formation professionnelle, pour aider l'économie solidaire et l'insertion par l'économie nécessaire au bon fonctionnement d'une économie plurielle, faisant sa place à chacun.

#### Groupe de l'opposition du Parti Socialiste et apparentés :

**Pascal Bourquard, Christine Gacel, Nolwenn Guyonnet, Martine Hubert, Mohamed Ibnnyassin, Mado Lefaucheur, Pascal Le Guern.**

Tél. 02 96 60 44 42 - 10 rue Vicairie à Saint-Brieuc.

### Budget 2010: les raisons de notre NON

Le budget de la ville, cette année, est en léger recul. La réduction des dotations de l'État est certainement à l'origine de ce mouvement. En effet, les sommes allouées à notre collectivité seront au même niveau que celles versées en 2005.

Bien entendu, nous dénonçons cette orientation de la politique gouvernementale. La diminution des moyens des collectivités est préjudiciable aux habitants : c'est d'abord l'action publique qui est attaquée et les conséquences sont déjà lourdes pour les investissements publics générateurs d'emplois. Tous les observateurs reconnaissent que les collectivités territoriales jouent, au même titre que la Sécurité Sociale et les services publics, un rôle primordial d'amortisseur de la crise. Affaiblir leur capacité d'action est néfaste pour répondre aux besoins de la population.

C'est, en substance, ce que nous avons dit au Conseil Municipal avant d'apporter notre appréciation sur le budget présenté par M. le Maire. La politique désastreuse de l'État envers les collectivités locales ne nous conduit pas, pour autant, à approuver le budget de la Ville.

Trois raisons essentielles ont motivé notre désaccord.

1 - La décision d'augmenter la pression fiscale : la taxe d'habitation de 25 € pour chaque contribuable imposé sur le revenu et la taxe foncière de 5% en 2010 et de 4% en 2011.

Vote dès octobre 2008, cette hausse devait servir à financer un Plan Pluriannuel d'Entretien (P.P.E). Las, comme nous l'avions pressenti, elle servira en grande partie à compenser la baisse des dotations de l'État. Dans l'expression de notre désapprobation, nous avons fait remarquer que les choix d'investissement des années précédentes n'avaient pas suffisamment priorisé l'entretien du patrimoine.

Lors du vote du budget 2010, nous avons réitéré notre position : « n'ajoutons pas des difficultés aux difficultés, lesquelles vont toucher en premier lieu les ménages aux revenus faibles ou moyens qui constituent la majeure partie des Briochins ».

2 - La seconde raison réside dans les choix d'investissement qui ont été faits et qui pèsent fortement sur le budget : ainsi la Ville a beaucoup dépensé pour favoriser l'opération « Les Champs » et, actuellement, le financement de la cité de la musique est grandement supporté par les Briochins actuels

(presque autofinancé !)

Les sommes dépensées, là, ne peuvent être utilisées pour d'autres investissements (le PPE par exemple) nécessaires et indispensables dans bien des domaines. D'autres modes de financement nous inquiètent comme le Partenariat Public Privé du futur parking de Charner (très onéreux d'une façon globale et particulièrement « juteux » pour les entrepreneurs).

3 - Enfin concernant le fonctionnement (77% des dépenses de la Ville), nous avons déploré un certain manque de lisibilité. Quelles sommes pour l'école ? Pour le sport ? Pour la culture ? Pour la vie associative par exemple ? Et quelles évolutions ?... Autant de questions qui ne sont pas discutées en Conseil Municipal.

**Annie Meyer et Jean-Guy Le Bère  
Conseillers municipaux communistes.  
Ils peuvent être contactés au 02 96 60 44 42.  
Jean-Guy Le Bère reçoit le vendredi  
de 10 h 30 à 12 h, 10 rue Vicairie.**

### De la prévention plutôt que la vidéo-surveillance

#### Gadgétisation

Fin 2008, la municipalité a décidé de mettre en place un dispositif de vidéo-surveillance sur le périmètre de l'hyper-centre. Une étude a été commanditée à un cabinet spécialisé pour la somme de 19 000 €.

Le dispositif consiste à implanter 8 caméras essentiellement sur les espaces publics de la place du Chai et du Martray pour un montant de 120 000 €. Ces 8 caméras seront reliées à un centre d'exploitation de la police municipale qui devra y affecter un ou deux agents à plein temps. En fin de journée, jusqu'à l'aube le lendemain, les images seront « déportées » vers le commissariat de la police nationale. Là aussi, il faudra y affecter du personnel.

#### Sécurité ?

Le but avoué du déploiement intempestif de ces caméras est de pouvoir identifier, après coup, les auteurs d'actes délictueux, ce qui est loin d'être prouvé. Si des auteurs de troubles venaient à agir, ils ne le feraient pas sous l'œil des caméras et les problèmes seraient reportés sur les espaces avoisinants, à quelques dizaines de mètres.

Autant la vidéo surveillance de bâtiments publics peut être parfois utile, autant il est illusoire de vouloir surveiller les espaces publics pour freiner la délinquance. Il serait beaucoup plus utile, et pas plus onéreux, de mettre en place discrètement des équipes de prévention, à même de tempérer les excès de quelques indivi-

us fortement alcoolisés.

La ville de Saint-Brieuc est plutôt une ville tranquille et, si problèmes il y a, c'est le plus souvent dû à une désocialisation d'une frange de la population, phénomène qui a tendance à s'amplifier avec la crise.

Les relations humaines sont plus efficaces qu'un arsenal de gadgets électroniques.

**Marc Boivin, Conseiller municipal Vert. Il peut être contacté au 02 96 60 44 42. Permanence : 10 rue Vicairie.**